



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 juin 1997

**Subvention d'aide à la création sur proposition de l'Office
Municipal de la Culture (O.M.C.)**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 Juin 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 1er Juillet 1997

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, M. Jean-Claude ALAZARD, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à Mme Maryse ROUZIER.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Catherine REYSSAT

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 juin 1997

Vie Associative/Jumelages

**Subvention d'aide à la création sur proposition de l'Office
Municipal de la Culture (O.M.C.)**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale, et sur avis de l'Office Municipal de la Culture,

Au titre de l'année 1997 et dans la limite des crédits qui ont été ouverts au Budget, les subventions d'aide à la création à allouer aux associations affiliées à l'O.M.C. ont été arrêtées aux montants figurant dans le tableau ci-dessous :

N°	Association	SUBVENTION 1996 Pour mémoire		SUBVENTION 1997	
		FONCT.	Aide à la Création	FONCT.	Aide à la Création
5607	- La Chaloupe	5.000 F	85.000 F	10.000 F	60.000 F
11942	- Vidéo Pour Tous	3.000 F	5.470 F	5.000 F	25.000 F
14437	- Vidéomiettes	3.000 F		3.000 F	5.470 F
			90.470 F		90.470 F

Imputation budgétaire : Chapitre 922 - Sous-Chapitre 2429 - Article 65748 #02628 (90470 F)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe Déléguée à verser les sommes ainsi définies.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 42
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjointe Déléguée

Nadine PINSON

[Ordre du jour](#)